



**REPUBLIQUE DU MALI**

**Un Peuple - Un But - Une Foi**

**MINISTÈRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE AU MALI (PADEL-M)**



**Financements : Accord de Crédit IDA: 6188-ML  
Don IDA N° D2740-ML  
Gouvernement de la République du Mali**

**RAPPORT D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES - AUDIT & CONSEIL**

Avenue Cheick ZAYED-Rue 415-Immeuble Modi DIAWARA-Dravela Bolibana - B.P : 3060 - Tél. :00223 20 29 88 34

Email : [cmbsarlbamako@gmail.com](mailto:cmbsarlbamako@gmail.com) RC N° MA BKO 2007 - A 1623 NIF : 083300977 Y - DNSI : 6851008335

## SOMMAIRE

RUBRIQUES	PAGES
I. OPINION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR ES ETATS FINANCIERS	2 - 5
II. ETATS FINANCIERS	6 - 12
III. NOTES DU PROJET SUR LES ETATS FINANCIERS	13 - 31
IV. ANNEXES :	32 - 50

ANNEXE 1 : LETTRE D’AFFIRMATION

ANNEXE 2 : ETAT DES IMMOBILISATIONS ACQUISES PAR LE PROJET AU 31 DECEMBRE 2019

ANNEXE 3 : ETATS DE RAPPROCHEMENT ET RELEVES BANCAIRES DU PROJET AU 31 DECEMBRE 2019

**I. OPINION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR  
LES ETATS FINANCIERS**

## **PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE AU MALI (PADEL-M)**

### **Opinion de l'auditeur indépendant sur les états financiers Exercice 2019**

**Financements : Accord de Crédit IDA: 6188-ML & Don IDA N° D2740-ML et**

**Gouvernement de la République du Mali.**

#### **Au Coordinateur National,**

Nous avons audité les états financiers joints ci-après comprenant le Tableau des Emplois et Ressources (TER), le Bilan, le Compte de Résultat ainsi que les notes explicatives du Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Mali (PADEL-M), Projet financé par la Banque Mondiale pour l'exercice 2019. Ces états financiers ont été établis par la Direction du Projet dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

#### **Responsabilité du Projet**

L'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Mali (PADEL-M) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément au Référentiel d'information financière du Système Comptable OHADA, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'Auditeur indépendant**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit ISA. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données chiffrées et les informations contenues dans les états financiers. L'audit consiste également à évaluer les principes comptables appliqués et les estimations significatives faites par la Direction, ainsi que la présentation des états financiers dans leur ensemble.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'Auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Projet, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Notre audit a procédé par conséquent, à des sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaires et suffisants en vue de réunir les éléments probants et de nous assurer que :

- Toutes les ressources mises à disposition dans le cadre du projet ont été employées conformément aux dispositions de l'accord de crédit applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies en s'assurant par exemple que l'affectation des ressources aux activités, catégories de dépenses et composantes est respectée et que toute dérogation est justifiée ;

- Les biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures de passation de marché de la Banque Mondiale et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables. Les contrôles sur la passation des marchés porteront entre autres sur les documents de passation et d'exécution des contrats/ marchés :
  - ✓ l'existence de plan de passation des marchés approuvés et les preuves y afférentes,
  - ✓ les rapports de manifestation d'intérêt, les termes de référence, les lettres d'invitation pour les consultants individuels, les demandes de propositions, et les dossiers d'appel d'offres, les propositions/ offres des soumissionnaires, les rapports de comparaison de CV/ d'évaluation des propositions/ d'évaluation des offres, les projets des contrats et les PV de négociations et les contrats/ marchés signés,
  - ✓ l'approbation par les personnes autorisées aux différentes étapes du processus de passation des marchés,
  - ✓ le respect des méthodes de passations approuvées dans le plan de passation de marché et les méthodes utilisées pour les contrats signés
  - ✓ les rapports déposés par les consultants, les attestations des services faits, les PV de réception des fournitures/ travaux ;
  
- Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet. Il devrait exister des relations de correspondance évidentes entre le livre des comptes et les rapports présentés au bailleur de fonds,
  
- L'état de rapprochement entre les montants sous la rubrique « Fonds reçus du bailleur de fonds du Projets » et les montants encaissés au titre des décaissements du bailleur de fonds ont été correctement préparés et présentés en annexe aux états financiers du projet. Cet état de rapprochement devrait indiquer le mode de décaissement (Avance sur Compte spécial, réapprovisionnements par relevés de dépenses, paiements directs, etc.),
  
- Les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes comptables en vigueur, et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice, ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date,
  
- Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec les accords de financement du projet ;
  
- Les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds identifiées lors de l'audit ont été remboursées aux Comptes Désignés. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.
  
- Les recettes de ventes des dossiers d'appels d'offres – DAO ainsi que les intérêts créditeurs des comptes bancaires sont correctement comptabilisés dans les livres du projet et reflétés dans les états financiers annuels et leur utilisation est faite en conformité avec les dispositions y afférentes édictées dans les manuels de procédures.
  
- Les obligations en matière du projet en matière de reporting financier périodique, d'audit interne, d'audit externe, de passation de marchés (respect des procédures : mise à jour périodique et approbation du plan de passation de marché par l'IDA, publicité, ...), de planification et budgétisation et de la tenue des réunions du Comité de pilotage ou de l'instance en tenant lieu ;
  
- Toutes les dispositions juridiques et fiscales ont été respectées, en matière d'impôt et taxes et droits de douanes applicables au projet, le traitement fiscal applicable aux rémunérations versées au personnel contractuel et aux consultants du projet.

## Opinion

A notre avis :

- (A) Les états financiers et les documents d'accompagnement qui y sont joints et qui ont également été audités, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs :
- la situation financière du Projet pour l'exercice 2019 ;
  - les activités générales du Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Mali (PADEL-M) pour l'exercice 2019, conformément aux normes comptables définis ci-dessous.

Nous n'avons pas été en mesure en raison de la date de notre recrutement d'observer le dénombrement de l'inventaire physique des biens immobiliers actifs du projet à la clôture de l'exercice 2019. Par conséquent, nous avons procédé à la vérification alternative des données d'inventaire et n'avons pas relevé d'anomalies significatives.

- (B) Les dépenses rétroactives s'élevant à F CFA 4 064 353 112 (somme de l'avance initiale et des DRF n°1 à n°5 sur le relevé des dépenses) soumises en remboursement à l'IDA sont en accord avec les objectifs du Projet et sont éligibles.
- (C) Le Compte Spécial est géré conformément aux clauses décrites dans l'accord de Crédit et de Don.

En outre, nous certifions que :

- (D) Tous les marchés ont été passés conformément aux dispositions de l'accord de Crédit et de Don et suivant le plan de passation des marchés approuvés par la Banque Mondiale.

Les faiblesses identifiées et les recommandations proposées sont présentées dans la lettre sur le contrôle interne ;

- (E) Les constatations portant sur la lettre du contrôle interne relevées au cours de notre mission font l'objet de développement dans notre rapport dédié aux procédures en vigueur au Projet.

S'agissant des événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des états de synthèse relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19, la direction du Projet n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation ne pourrait être que temporaire ; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation. Toutefois, à ce stade de nos travaux, nous ne sommes pas en mesure ni d'effectuer nos visites sur le terrain, ni d'estimer l'impact potentiel sur les activités du Projet en date de ces états financiers.

Bamako, le 18 Mai 2020

**Cabinet Mariame BAH Sarl**

**Expert- Comptable Diplômé  
BAH Mariame SANOKO**



## **II. ETATS FINANCIERS**

Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI

**Bilan - Actif(1/2)**

Modèle : 1

Bilan - BILAN AU 31/12/2019 - Etat exprimé en Francs CFA

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat au 31/12/2019

Site : 01

Page 1/1

Libellé	Exercice en cours			Exercice Précédent
	Brut	Amortissement	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 597 000	4 189 832	19 407 168	
Logiciels	23 597 000	4 189 832	19 407 168	
Autres Immobilisations Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 999 940	7 698 601	38 301 339	
Terrains Batiments Constructions				
Aménagement et Installation Technique				
Matériel	45 999 940	7 698 601	38 301 339	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATION	89 250 000		89 250 000	
Avances et Acomptes sur Immobilisation Corporelles	89 250 000		89 250 000	
IMMOBILISATION FINANCIERES				
ACTIFS CIRCULANTS				
Autres Créances	51 102 780		51 102 780	
Fournisseurs et comptes rattachés				
*** TOTAL ACTIFS CIRCULANTS ***	51 102 780		51 102 780	
TRESORERIE ACTIF				
BANQUES	1 632 555 739		1 632 555 739	
Compte Spécial IDA	1 632 555 739		1 632 555 739	
COMPTE BSI				
CAISSES				
Caisse				
*** TOTAL TRESORERIE ACTIF ***	1 632 555 739		1 632 555 739	
Résultat Net de L'exercice				
TOTAL GENERAL	1 842 505 459	11 888 433	1 830 617 026	

Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI

**Bilan – Actif (2/2)**

Modèle : 1

Bilan - BILAN AU 31/12/2019 - Etat exprimé en Francs CFA

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat au 31/12/2019

Site : 01

Page 1/1

Libellé	Exercice en cours	Exercice Précédent
RESSOURCES DURABLES ET COMPTES ASSIMILEES		
DOTATIONS BAILLEURS	4 064 353 112	
Dotation IDA avance initiale	2 500 000 000	
DOTATION DRF	1 564 353 112	
Report à Nouveau		
Annulation Charges Immobilisées	-2 251 276 968	
*** TOTAL RESSOURCES DURABLES ET COMPTES ASSIMILEES ***	1 813 076 144	
PASSIF CIRCULANT		
FOUTNISSEURS ET DETTES EN COMPTES	17 540 882	
Fournisseurs et Comptes Rattachés	2 070 000	
Dettes Sociales	3 554 060	
Dettes Fiscales	11 916 822	
*** TOTAL PASSIF CIRCULANT ***	17 540 882	
TOTAL GENERAL	1 830 617 026	

Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI

**Compte de Résultats (1/2)**

Modèle : 1

Compte de résultats - COMPTE DE RESULTATS AU 31/12/2019 - Etat exprimé en Francs CFA

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat au 31/12/2019

Site : 01

Page 1/1

Libellé	Exercice en cours	Exercice Précédent
CHARGES ORDINAIRES	2 251 276 968	
ACHATS	1 821 415 403	
TRANSPORTS	5 590 945	
SERVICES EXTERIEURS A & B	30 742 870	
IMPOTS ET TAXES	192 000	
CHARGES DIVERSES DE GESTION		
CHARGES DU PERSONNEL	381 447 317	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	11 888 433	
PRODUITS ORDINAIRES		
TOTAL GENERAL	2 251 276 968	

Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI

**Compte de Résultats (2/2)**

Modèle : 1

Compte de résultats - COMPTE DE RESULTATS AU 31/12/2019 - Etat exprimé en Francs CFA

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat au 31/12/2019

Site : 01

Page 1/1

Libellé	Exercice en cours	Exercice Précédent
Transfert de charges Exploitations	2 239 388 535	
Transfert des dotations aux amortissements	11 888 433	
TOTAL GENERAL	2 251 276 968	

**Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI**  
**SOURCES ET UTILISATIONS DES FONDS (MODÈLE I)**

Modèle : 1

Exercice 2019

Année finissant le 31/12/2019

Francs CFA (XOF)

Page 1/1

Désignation	Année		Cumulatif	Prévisions 6 mois
SOURCES DES FONDS				
FONDS RECUS IDA	4 064 353 112		4 064 353 112	
BSI				
IDA-INTERETS CREDITEURS				
RECETTE VENTE DE DAO				
Total SOURCES DES FONDS		4 064 353 112	4 064 353 112	
Financement Total		4 064 353 112	4 064 353 112	
EMPLOIS DES FONDS				
CATEGORIE1	2 380 694 593		2 380 694 593	
CATEGORIE2				
CATEGORIE3				
AVANCES A JUSTIFIER	51 102 780		51 102 780	
Total EMPLOIS DES FONDS		2 431 797 373	2 431 797 373	
Total des dépenses		2 431 797 373	2 431 797 373	
Encaissements moins dépenses		1 632 555 739	1 632 555 739	
Evolution nette de l'encaisse		1 632 555 739	1 632 555 739	
Solde d'ouverture de l'encaisse				1 632 555 739
SOLDE D'OUVERTURE				
COMPTE SPECIALE IDA				
COMPTE BSI				
IDA-INTERETS CREDITEURS				
CAISSE				
Total SOLDE D'OUVERTURE				
Total de l'encaisse d'ouverture				
Encaisse nette disponible		1 632 555 739	1 632 555 739	1 632 555 739
Solde de clôture de l'encaisse				
COMPTE SPECIALE IDA	1 632 555 739		1 632 555 739	
COMPTE BSI				
IDA-INTERETS CREDITEURS				
CAISSE				
Solde total de clôture de l'encaisse		1 632 555 739	1 632 555 739	1 632 555 739

**ETAT RECAPITULATIF DES DEMANDES DE REMBOUSEMENT DE FONDS**

**Don IDA N° D2740-ML-DFIL**

N°DRF	Date d'établissement	Montant demande A	Montant Approuvé par IDA B	Ecart A-B	Montant reçu sur le compte Spécial		Écart B-C	Montant soumis à justification	Montant soumis non validé	Date de réception de la demande par le service de décaissement (1)	Date d'approbation (2)	Date de valeur sur le cpte spéciale (3)	Durée de	
					A-B	C							Traitement de la demande (4)= (1)-(2)	Transaction Financière (5)= (2)-(3)
0001		2 500 000 000	2 500 000 000	0	2 500 000 000	0	0			19-Dec-2018	28-Dec-2018	28-Dec-2018	-9	0
1	12/02/2019	51 998 930	51 998 930	0	51 998 930	0	0	51 998 930	0	19-Feb-2019	26-Feb-2019	06-mars-2019	-7	-8
2	12/04/2019	205 434 397	205 434 397	0	205 434 397	0	0	205 434 397	0	12-Apr-2019	17-Apr-2019	17-Apr-2019	-5	0
3	28/04/2019	47 511 941	47 511 941	0	47 511 941	0	0	47 511 941	0	30-May-2019	05-Jun-2019	17-Jun-2019	-6	-12
4	27/09/2019	581 086 401	581 086 401	0	581 086 401	0	0	581 086 401	0	27-Sep-2019	03-Oct-2019	04-Oct-2019	-6	-1
5	05/12/2019	678 321 443	678 321 443	0	678 321 443	0	0	678 321 443	0	05-Dec-2019	10-Dec-2019	11-Dec-2019	-5	-1
<b>TOTAL</b>		<b>4 064 353 112</b>	<b>23 542 355 978</b>	<b>0</b>	<b>23 542 355 978</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 553 693 415</b>	<b>0</b>					

## COMPTE SPECIAL IDA AU 31/12/2019

Au cours de l'exercice sous revue, le compte spécial du PADEL-M a évolué comme suit :

Désignation	Ressources	Emplois	Soldes au 31/12/2019
<b>Solde initial au 01/01/2019</b>	<b>0</b>		
Avance initiale	2 500 000 000		
DRF N°01	51 998 930		
DRF N°02	205 434 397		
DRF N°03	47 511 941		
DRF N°04	581 086 401		
DRF N°05	678 321 443		
<b>Décaissements effectués au 31 Décembre 2019</b>			
Composante 1		1 308 640 463	
Composante 2		278 842 831	
Composante 3		793 211 299	
Avance à justifier		51 102 780	
<b>Total</b>	<b>4 064 353 112</b>	<b>2 431 797 373</b>	<b>1 632 555 739</b>

### **III. NOTE DU PROJET SUR LES ETATS FINANCIERS**

## PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

### I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU POJET ET RAPPEL DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT.

Le Projet d'Appui au Développement de l'Élevage au Mali (PADEL-M) a été préparé au cours de l'année 2017 et a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale le 28 février 2018. Sa mise en vigueur a été déclarée le 23 août 2018 et sa mise en œuvre se déroulera sur une période de six ans (2018-2024). Ce projet a vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire national et les systèmes d'élevages ciblés sont complémentaires de ceux que soutient le PRAPS-Mali, orienté exclusivement sur le pastoralisme. Ses bénéficiaires directs ont été estimés à 340.000 ménages d'éleveurs et entrepreneurs (éleveurs et aquaculteurs intégrant le marché dans leurs objectifs de production, producteurs d'aliments, transformateurs et commerçants) des filières d'élevage ciblées (Bétail/Viande, lait, Aviculture (chair & œufs) et aquaculture), en plus des institutions publiques, privées et communautaires des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche au Mali.

L'objectif de développement du projet (ODP) est de « renforcer la productivité et la commercialisation des produits d'origine animale issus de systèmes non pastoraux dans les filières sélectionnées, et la capacité du pays à répondre aux crises ou urgences éligibles. » Cet objectif est en harmonie avec la vision du gouvernement en matière de développement agricole, à savoir promouvoir « une agriculture durable, moderne et compétitive, reposant prioritairement sur des exploitations agricoles familiales reconnues et sécurisées, par la maximisation du potentiel agro écologique et du savoir-faire du pays en matière agricole, et la création d'un environnement favorable au développement d'un secteur agricole structuré (...) de manière à assurer la souveraineté alimentaire et à faire de l'agriculture le moteur de l'économie nationale en vue de garantir le bien-être de la population. » L'ODP énonce explicitement la complémentarité avec le projet PRAPS-ML (consacré au pastoralisme) en précisant que le présent projet ne cible que les systèmes d'élevage non pastoraux.

Le projet couvrira l'ensemble du pays. Il se concentrera sur les systèmes d'élevage sédentaire qui ne sont pas pris en compte par le projet PRAPS-ML. Dans toutes les régions, l'accent sera également mis sur les zones péri-urbaines afin de stimuler les systèmes de production animale semi-intensive et les systèmes de transformation, selon les besoins.

Le PADEL-M est placé sous la tutelle du Ministre de l'Élevage et de la Pêche.

La structure de gouvernance du PADEL-M est calquée sur celle du PRAPS-Mali, et comprend un comité de pilotage et un comité technique qui se réunissent à intervalles réguliers et constitués de tous les membres représentatifs compétents.

Les projets PRAPS-ML et PADEL-M se partagent la même Unité de Coordination (UCP) et le même Comité d'Orientation et de Pilotage (COP).

## 1. Complémentarité entre le projet PADEL-M et le projet PRAPS.

Le Projet PRAPS est une opération régionale (P147674), actuellement mise en œuvre dans les six pays sahéliens (y compris le Mali, dans le cadre du projet PRAPS-ML) qui contribue à renforcer la productivité, la pérennité et la résilience des moyens de subsistance des populations pastorales, conformément aux priorités énoncées dans la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme (2013). Opération jumelle du projet proposé, le projet PRAPS-ML se concentre sur les activités pastorales permettant d'augmenter de façon durable le revenu des groupes pastoraux et agro-pastoraux grâce à l'amélioration de la santé des animaux, de la gestion des ressources naturelles (en particulier des parcours et de l'eau), de l'accès aux marchés d'animaux vivants, ainsi que de la prévention et de la prise en charge des crises pastorales. Le projet PRAPS-ML intervient dans la zone pastorale du Mali, qui couvre une grande partie du territoire, notamment les régions septentrionales du Mali à la frontière de la Mauritanie, de l'Algérie et du Niger. Le projet PADEL-M proposé vient compléter le projet PRAPS-ML en ciblant les systèmes d'élevage sédentaire plutôt que l'élevage nomade de ruminants. Les deux projets concernent les mêmes zones géographiques, mais ciblent différents bénéficiaires. Leurs complémentarités opérationnelles portent, entre autres, sur les activités relatives à la santé des animaux, à la production et à l'apport d'aliments pour animaux, à l'accès aux informations sur les marchés, ainsi qu'à la prévention et à la gestion des crises du secteur de l'élevage. Le projet PADEL-M sera mutualisé au projet PRAPS-ML afin de tirer pleinement profit des capacités déjà mises en œuvre au sein du Ministère de l'élevage et de la pêche (gestion fiduciaire et des sauvegardes environnementales/sociales), et de la coordination transversale du projet. La mise en commun des expertises techniques, le partage des capacités de gestion au niveau central et de mise en œuvre sur le terrain, ainsi que l'adoption de modalités d'exécution conjointe similaires, éviteront la duplication des activités ; les deux projets permettront également une approche sectorielle au sein du Ministère de l'élevage et de la pêche.

### A. Composantes du projet

2. Le projet PADEL-M est structuré comme un financement de projet d'investissement (FPI), d'un montant total de 78,4 millions d'USD, financé en partie par un prêt de l'IDA de 60 millions d'USD sur une durée de six ans. Le projet sera articulé autour de trois composantes interdépendantes, conçues pour éliminer les contraintes et tenir compte de l'ordre de priorités : (i) amélioration de la qualité des services d'élevage et de l'accès des éleveurs à ces services ; (ii) développement de l'accès aux marchés grâce à la promotion de l'investissement privé dans les activités de production, de transformation et de commercialisation ; et (iii) prévention et gestion des crises, appui institutionnel et coordination du projet.

**Composante 1 : Renforcement des services d'élevage—23,8 millions d'USD (20,5 millions d'USD de l'IDA, 2,1 millions d'USD du gouvernement du Mali et 1,2 million d'USD des bénéficiaires)**

3. La composante 1 a pour objectif d'améliorer la productivité de l'élevage dans des filières non pastorales sélectionnées. Elle est conçue pour développer durablement les capacités humaines, institutionnelles et politiques des principaux acteurs publics et privés des secteurs de l'élevage et de l'aquaculture, afin d'améliorer les pratiques d'élevage, ainsi que l'accès à des services de vulgarisation de qualité (santé animale, aliments pour animaux et reproduction). Cette composante d'envergure nationale s'articule autour des trois sous-composantes suivantes : i)

santé animale et santé publique vétérinaire ; ii) hausse de la productivité ; iii) élaboration des politiques et cadre réglementaire.

4. **Sous-composante 1.1 : Santé animale et santé publique vétérinaire 10,5 millions d'USD (8,9 millions d'USD de l'IDA, 0,4 million d'USD du gouvernement du Mali et 1,2 million d'USD des bénéficiaires).** La sous-composante 1.1 contribuera à réduire les pertes dues à la mortalité et la morbidité résultant de maladies des animaux et à améliorer la santé publique ; elle s'emploiera à développer les synergies et les complémentarités avec le projet PRAPS-ML. Les activités comprendront : (i) l'élaboration de stratégies de prévention et de lutte contre les maladies des animaux (fièvre aphteuse, maladie de Newcastle) ; (ii) le renforcement des systèmes de surveillance<sup>1</sup> des maladies animales émergentes et ré-émergentes et autres maladies animales prioritaires par le biais de programmes de formation de terrain à l'épidémiologie pour vétérinaires (Field Epidemiology Training Programs for Veterinarians, FETPV) ; (iii) le soutien de programmes de vaccination<sup>2</sup> et de campagnes de sensibilisation aux quatre maladies prioritaires (peste des petits ruminants, pleuropneumonie contagieuse bovine (PPCB) et fièvre aphteuse, et maladie de Newcastle pour les volailles) ; (iv) le renforcement des capacités de diagnostic du laboratoire de Gao par l'acquisition de fournitures de laboratoire, de réactifs et de consommables et également le renforcement de la maintenance et de l'étalonnage de l'équipement du laboratoire central vétérinaire (LCV) ; et

(v) la promotion de la santé publique et de la sécurité alimentaire par une amélioration du contrôle qualité des produits d'origine animale, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de lutte contre la brucellose/tuberculose/salmonellose, et l'appui à la mise en œuvre d'un plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. En outre, le projet soutiendra les instituts compétents dotés d'infrastructures de recherche permettant de développer des souches de poissons résistantes, des préparations alimentaires de qualité pour animaux et d'approfondir les connaissances dans le domaine de l'ichtyopathologie.

5. **Sous-composante 1.2 : Hausse de la productivité—12,6 millions d'USD (10,9 millions d'USD de l'IDA et 1,7 million d'USD du gouvernement du Mali).** Cette sous-composante a pour objectif de renforcer la disponibilité de services et d'intrants de haute qualité et l'accès des éleveurs (y compris des aquaculteurs) à ceux-ci. Les activités seront notamment les suivantes : (i) amélioration génétique par (a) l'appui à la décentralisation et à la privatisation des services d'insémination artificielle (IA), (b) le renforcement de la capacité de production et de distribution d'azote liquide, et (c) le renforcement de la capacité des inséminateurs privés à atteindre l'objectif de 65 000 IA d'ici la fin du projet avec un taux de succès de 70 % ; (ii) amélioration des aliments pour animaux par la mise à disposition de semences fourragères améliorées, la fourniture d'équipements de récolte du fourrage, le développement de l'ensilage et le contrôle qualité des aliments pour animaux (notamment l'évaluation de la concentration en aflatoxines) ; (iii) élaboration et diffusion de directives techniques et économiques pour la production animale dans les filières sélectionnées ;

<sup>1</sup> Le projet s'associera en ce domaine avec les projets PRAPS-ML et REDISSE III.

<sup>2</sup> À cette fin, une coopération étroite avec le projet PRAPS-ML sera mise en place. Elle favorisera durablement la capacité de production nationale de vaccins contre la maladie de Newcastle et la PPR par l'acquisition d'un lyophilisateur pour le laboratoire central vétérinaire (LCV).

(iv) transfert de bonnes pratiques agricoles (BPA) dans les filières laitière, avicole et bovine en déployant des modèles novateurs de vulgarisation, comme les fermes-écoles, et la réalisation de formations ; les BPA porteront sur des domaines spécialisés comme la gestion du fumier, l'utilisation efficiente des ressources naturelles (en particulier l'eau), la bonne gestion des rejets, le recyclage sécurisé et la biosécurité ; et (v) promotion de la transformation et de la conservation du poisson avec une chaîne du froid et des méthodes de conservation traditionnelles améliorées, combinées à une optimisation du conditionnement, de l'étiquetage et de la commercialisation par l'introduction de nouvelles méthodes de fumage du poisson et de meilleures pratiques en aquaculture.

6. De plus, cette sous-composante permettra de remédier aux insuffisances institutionnelles et de combler les lacunes en matière de compétences du secteur public par le financement : (i) du développement des capacités du personnel (formations spécialisées adaptées aux filières sélectionnées) ; (ii) d'études vétérinaires (formation diplômante) ; et (iii) de la construction, de la réhabilitation et de l'équipement (véhicules, motos, fournitures du bureau, connexion Internet et kits vétérinaires) pour les postes frontaliers de la DNSV<sup>3</sup> et les agences locales de production halieutique et animale.

7. **Sous-composante 1.3 : Élaboration des politiques et cadre réglementaire—0,7 million d'USD de l'IDA.** Cette sous-composante a pour objectif de renforcer l'efficacité et l'efficacité du Ministère de l'élevage et de la pêche en appuyant la formulation des politiques et l'élaboration de la législation connexe pour améliorer l'environnement réglementaire de l'élevage et de la pêche.<sup>4</sup> Ce point faible nécessite un support spécifique. Les activités comprendront, selon les besoins, la mise à jour et/ou l'élaboration de politiques prioritaires du secteur (comme la politique globale en matière de développement et de commerce pour le secteur de l'élevage et de la pêche), ainsi que de politiques spécifiques (comme la politique en matière de reproduction animale, de lutte contre la pollution, le plan directeur pour la pêche et l'aquaculture, etc.), et l'élaboration de règles, de normes de qualité et de sécurité pour les produits d'origine animale. Le Ministère de l'élevage et de la pêche aura la possibilité de mener des études sectorielles spécifiques, notamment une étude sur l'identification du bétail au moyen d'un système d'enregistrement des performances pour le bétail inséminé, et des examens réguliers des dépenses publiques pour le secteur de l'élevage. Le projet aidera à développer les capacités du Ministère de l'élevage et de la pêche en matière de planification économique et de S&E par une formation initiale et la création d'un partenariat à plus long terme avec un établissement international externe de renom.

---

<sup>3</sup> DNSV : Direction nationale des services vétérinaires, Ministère de l'élevage et de la pêche. Le projet financera des études préliminaires et conceptuelles pour la construction de bâtiments, ainsi que le matériel de bureau ; la construction sera financée sur le budget de l'État. En cas d'absence de fonds de contrepartie, d'autres solutions seront recherchées, y compris la possibilité de louer des bureaux.

<sup>4</sup> Le projet de développement des zones arides au Mali, qui sera financé par l'IDA, soutiendra des activités similaires pour le Ministère de l'agriculture.

**Composante 2 : Soutien à l'investissement privé—43 millions d'USD (30,1 millions d'USD de l'IDA, 0,5 million d'USD du gouvernement du Mali, 9,4 millions d'USD des IFP et 3,0 millions d'USD des bénéficiaires)**

8. L'objectif de cette composante est d'améliorer la compétitivité des filières d'élevage ciblées (bovins et petits ruminants (viande et produits laitiers), volailles (œufs et poulets), et pisciculture (aquaculture)) en encourageant les partenariats entre les acteurs des filières et en facilitant leur accès aux marchés. Elle améliorera la compétitivité en modernisant et en intensifiant les opérations d'élevage et en obtenant des niveaux d'exploitation critiques, ce qui permettra d'assurer la rentabilité et de créer des emplois tout au long des filières. À cette fin, la composante 2 : (i) soutiendra l'organisation économique des filières et le mécanisme d'incitation à l'investissement ; (ii) facilitera la préparation des plans d'activité et l'accès au financement ; et (iii) contribuera au financement de partenariats productifs (PP) en étroite collaboration avec les institutions financières partenaires (IFP), et de micro-projets.
9. **Sous-composante 2.1 : Organisation économique et mécanisme d'incitation—8,1 millions d'USD de l'IDA.** La sous-composante 2.1 adoptera une approche à vocation commerciale pour l'ensemble des filières ciblées et créera un environnement propice à la promotion des initiatives d'investissement auxquelles participeront toutes les parties prenantes intéressées dans ces filières. Cette sous-composante financera principalement un appui institutionnel aux organisations professionnelles, une assistance technique (AT) pour identifier les marchés et promouvoir les produits commercialisés, et la construction d'infrastructures de vente sélectionnées. Les activités suivantes seront mises en œuvre : (i) le projet mettra à profit les connaissances sur le secteur de l'élevage, en particulier l'organisation des filières et les opportunités commerciales, en préparant ou en actualisant des études sur la compétitivité des filières et des plans directeurs (notamment des études de marché) et en examinant et en diffusant des informations sur la réglementation sectorielle ;
- (ii) des entités professionnelles et interprofessionnelles seront établies et/ou renforcées afin d'améliorer la gouvernance, ainsi que la préparation et la mise en œuvre de plans d'action stratégiques ; (iii) les produits des filières seront promus au niveau national et régional (Afrique de l'Ouest), voire international ; (iv) l'émergence et le développement d'initiatives d'investissement seront facilités par la recherche des opportunités commerciales, l'identification des investisseurs privés et l'élaboration d'accords-cadres commerciaux ; et (v) un certain nombre d'infrastructures critiques pour l'accès au marché, notamment des marchés aux bestiaux, aux volailles et aux poissons, des plates-formes d'abattage, ainsi que des centres de collecte et de conservation du lait, seront réhabilités et/ou construits ; des routes d'accès seront construites selon les besoins sur demande spéciale au Projet Routes en zone rurale financé par la Banque (exercice 2018).
10. **Sous-composante 2.2 : Appui au cycle d'investissement—4,8 millions d'USD de l'IDA.** La sous-composante 2.2 contribuera à la préparation de plans d'activité nécessaires à la création de partenariats productifs (PP) et de micro-projets (MP) destinés à développer et à mettre en œuvre le portefeuille d'investissement du projet PADEL-M avec des opérateurs privés. Le premier ensemble d'activités comprendra différents types d'AT tout au long du cycle d'investissement, pour la préparation, la négociation et le suivi de l'exécution des plans d'activité. Cet appui prendra la forme (i) d'un contrat d'AT pour le guichet PP (le cabinet de conseil collaborera étroitement avec les IFP tout au long du cycle d'investissement) ; et

(ii) d'une maîtrise d'ouvrage déléguée<sup>5</sup> pour développer et gérer le portefeuille de MP au titre du guichet correspondant (dans ce cas, le cabinet de conseil sera seul responsable de la conception technique, de la passation des marchés et de la gestion des fonds pour l'exécution des MP). Au titre des deux guichets, les contrats seront basés sur les performances ; les cabinets de conseil devront mettre en place un contrôle qualité conforme aux exigences. Les plans d'activité proposés seront soumis : (i) pour le guichet PP, à un comité d'approbation national, présidé par l'Unité de coordination du projet (UCP), constitué de toutes les parties prenantes concernées (organisations professionnelles, IFP, prestataires d'AT, etc.) ; et (ii) pour le guichet MP, à des comités décentralisés constitués des parties prenantes. Le second ensemble d'activités consistera à renforcer les capacités d'IFP en leur fournissant un appui au développement d'un savoir-faire pertinent et d'outils spécifiques pour répondre aux besoins financiers des parties prenantes dans les filières d'élevage ciblées. Les IFP seront ainsi mieux équipées pour analyser et atténuer les risques liés aux investissements dans le secteur de l'élevage. Le dernier ensemble d'activités soutiendra, entre autres, des campagnes de communication et de sensibilisation à destination des éleveurs et autres parties prenantes des filières, destinées à faire connaître l'approche de financement du projet, des ateliers sur les outils de financement adaptés aux filières ciblées et des conseils en gestion financière.

---

<sup>5</sup> Sous la forme d'une *maîtrise d'ouvrage déléguée*.

11. **Sous-composante 2.3 : Financement des investissements—30,1 millions d’USD (17,2 millions d’USD de l’IDA, 0,5 million d’USD du gouvernement du Mali, 9,4 millions d’USD des IFP et 3,0 millions d’USD des bénéficiaires).** Cette sous-composante se consacrera en priorité au financement et à la mise en œuvre d’initiatives d’investissement privé dans les filières ciblées. Le financement s’effectuera par le biais de deux guichets distincts :

- a) *Guichet Partenariat productif (PP).* Ce guichet cofinancera environ 160 plans d’activité de petites et moyennes entreprises (PME) nécessitant un investissement supérieur ou égal à 15 millions de F CFA (soit environ 26 000 USD) ; ce mécanisme de financement sera mixte, 60 % en moyenne des dépenses éligibles étant financés par des dons de contrepartie (DC) fournis par le projet, 30 % par des prêts des IFP et 10 % fournis en espèces par les bénéficiaires. Les DC ne seront pas transférés directement aux bénéficiaires ; ils seront remis aux IFP comme garantie de leurs prêts aux bénéficiaires, aux conditions négociées directement entre chaque investisseur et les IFP. L’objectif de ce mécanisme est de mettre en place des relations commerciales durables entre les bénéficiaires (éleveurs et autres agents économiques dans les filières ciblées) d’une part et les IFP d’autre part, dès le début de l’investissement.
- b) *Guichet Micro-projet (MP).* Ce guichet cofinancera environ 1 200 initiatives d’investissement pour très petites entreprises (TPE) par le biais de DC pour un montant inférieur ou égal à 2 millions de F CFA (environ 3 500 USD). Le DC représentera au maximum 80 % des dépenses d’investissement éligibles. Aucun prêt bancaire ne sera nécessaire pour le décaissement du DC et les bénéficiaires seront autorisés à déposer leur contribution en nature. Ce guichet ciblera les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes.

12. *Dans le cadre de ces deux guichets, les femmes et les jeunes recevront un traitement préférentiel.* Ces deux groupes n’auront à financer que 5 % des dépenses éligibles dans le cadre du guichet PP et 10 % dans le cadre du guichet MP. Les critères d’éligibilité et de sélection, ainsi que les règles de pré-évaluation et d’approbation des DC pour les deux guichets, seront détaillés dans un manuel d’exécution spécial<sup>6</sup> consacré à la ligne de financement du projet pour les PP et les MP acceptables pour la Banque mondiale. Les demandes de promoteurs potentiels (individus ou groupes actifs dans une filière ciblée lançant des initiatives d’investissement) pour le guichet PP et leur aptitude à se joindre à des PP seront évaluées au début du projet pour déterminer les exigences et les modalités de mise en œuvre.

**Composante 3 : Prévention et gestion des crises et coordination du projet—11,6 millions d’USD (9,4 millions d’USD de l’IDA et 2,2 millions d’USD du gouvernement du Mali).**

13. L’objectif de cette composante est non seulement d’élaborer des mécanismes de prévention et de riposte aux crises graves et aux situations d’urgence dans le secteur de l’élevage, mais également de renforcer les capacités de coordination du projet au sein du Ministère de l’élevage et de la pêche. Cette composante comprend les deux sous-composantes suivantes : (i) prévention et gestion des crises ; et (ii) appui institutionnel et gestion de projet.

<sup>6</sup> La disponibilité du manuel sera une condition de décaissement des deux guichets.

14. **Sous-composante 3.1 : Prévention et gestion des crises—2,1 millions d’USD (1,7 million d’USD de l’IDA et 0,4 million d’USD du gouvernement du Mali).** La sous-composante 3.1 soutient deux activités principales. La première consiste à lancer les activités d’une nouvelle unité de prévention et gestion des crises (UPGC)<sup>7</sup> au sein du Ministère de l’élevage et de la pêche grâce à la fourniture d’équipements (matériel et logiciel informatique, mobilier de bureau, véhicules, etc.), à la prestation de formations et à l’allocation des ressources nécessaires à la réalisation d’études spécialisées et de campagnes de communication. La deuxième portera à la fois sur le développement et l’opérationnalisation d’outils de prévention et de gestion des crises, notamment l’établissement d’instances pour la gestion des crises dans 11 régions du Mali et au niveau national (ainsi que la participation à des instances internationales de gestion des crises en Afrique de l’Ouest et au Sahel), de composantes d’intervention d’urgence contingente (CERC) et d’un mécanisme de surveillance et d’évaluation de la gestion des crises sectorielles. Dans ce contexte, la collaboration entre le présent projet et le projet PRAPS-ML, qui contribue à la gestion des crises ou urgences pastorales, sera totale.<sup>8</sup> Des plans de riposte aux crises seront élaborés, l’objectif prioritaire étant de venir en aide aux individus les plus vulnérables de la communauté affectée (notamment les jeunes, les femmes et les personnes âgées).
15. Les CERC disposeront d’un financement initial de 1,3 million d’USD, provenant de l’IDA (1,0 million d’USD, soit environ 75 %) et du gouvernement (0,3 million, soit environ 25 %) qui permettra de réagir immédiatement en cas de crise ou d’urgence grave ayant un impact majeur sur la production animale sédentaire et/ou les filières du projet (y compris l’aquaculture). En cas de survenue d’une telle crise, le gouvernement pourra demander à la Banque mondiale de réaffecter des fonds destinés au projet pour couvrir certains frais liés à la riposte et au redressement. Des directives opérationnelles détaillées acceptables par la Banque mondiale pour la mise en œuvre des composantes d’intervention d’urgence contingente seront préparées au cours des six premiers mois de l’exécution du projet. Toutes les dépenses liées à ces CERC seront conformes aux paragraphes 11, 12 et 13 de la procédure OP 10.00 de la Banque mondiale (Financement de projet d’investissement). Elles seront pré-évaluées et réexaminées avant tout décaissement afin de déterminer leur conformité aux exigences de la Banque mondiale. Les décaissements seront effectués sur la base d’une liste approuvée de biens, de travaux et de services, nécessaires pour contribuer à l’atténuation de la crise, à la riposte, au redressement et à la reconstruction.
16. **Sous-composante 3.2 : Appui institutionnel et coordination du projet—9,5 millions d’USD (7,7 millions d’USD de l’IDA et 1,8 million d’USD du gouvernement du Mali).** La sous-composante 3.2 apportera un soutien matériel aux directions centrales et aux bureaux régionaux du Ministère de l’élevage et de la pêche pour permettre l’exécution du projet. Elle cible également toutes les opérations de gestion et de coordination du projet, en particulier celles de l’UCP à définir dans le cadre d’un accord de partage avec l’UCP du projet PRAPS-ML.

<sup>7</sup> Cette unité, qui sera créée par le Ministère de l’élevage et de la pêche, devra être en mesure de déterminer l’occurrence d’une crise, de répondre si nécessaire au Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) et de coordonner une riposte opérationnelle aux crises de santé animale, aux crises induites par des catastrophes naturelles et aux crises commerciales dans le secteur de l’élevage (y compris l’aquaculture). La position de cette unité dans l’organigramme du Ministère de l’élevage et de la pêche et sa mission devront être définies de façon formelle par les autorités dans les six mois suivant l’entrée en vigueur du prêt.

<sup>8</sup> Les CERC dédiés aux crises pastorales, déjà élaborés par le projet PRAPS-ML, seront également gérés à l’avenir par l’UPGC.

Cette sous-composante facilitera l'organisation des réunions du comité de pilotage et financera, entre autres, la formation et l'équipement afin de moderniser le Ministère de l'élevage et de la pêche (matériel et logiciel informatique, mobilier de bureau, véhicules, etc.) au niveau central et local, ainsi que toutes les activités de l'UCP requises pour gérer les fonds de l'IDA, fournir des biens et des services financés par l'IDA et assurer le S&E du projet, notamment la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques conformément aux procédures convenues. De plus, cette sous-composante financera la génération de données sur le secteur de l'élevage au Mali (y compris l'aquaculture), la gestion des savoirs, la sensibilisation au financement du secteur de l'élevage et des campagnes de communication. Toutes les activités entreprises dans le cadre de cette sous-composante devront bénéficier en priorité aux femmes et aux jeunes.

## B. Résumé du coût et financement du projet

**Tableau 1 : Coût et financement du projet**

Composantes/sous-composante du projet	Coût du projet (en millions d'USD)	IDA (en millions d'USD)	% IDA	Bénéficiaires (en millions d'USD)	IFP (en millions d'USD)	Gouvernement (en millions d'USD)
<b>Composante 1 : Renforcement des services d'élevage</b>						
1.1 : Santé animale et sécurité alimentaire	10,5	8,9	15	1,2	0,0	0,4
1.2 : Hausse de la productivité	12,6	10,9	18	0,0	0,0	1,7
1.3 : Élaboration des politiques et cadre réglementaire	0,7	0,7	1	0,0	0,0	0,0
<b>Sous-total</b>	<b>23,8</b>	<b>20,5</b>	<b>34</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>2,1</b>
<b>Composante 2 : Soutien à l'investissement privé</b>						
2.1 : Organisation économique et mécanisme d'incitation	8,1	8,1	13	0,0	0,0	0,0
2.2 : Appui au cycle d'investissement	4,8	4,8	8	0,0	0,0	0,0
2.3 : Financement des investissements	30,1	17,2	29	3,0	9,4	0,5
<b>Sous-total</b>	<b>43,0</b>	<b>30,1</b>	<b>50</b>	<b>3,0</b>	<b>9,4</b>	<b>0,5</b>
<b>Composante 3 : Prévention et gestion des crises et coordination du projet</b>						
3.1 Prévention et gestion des crises	2,1	1,7	2,8	0,0	0,0	0,4
3.2 Appui institutionnel et coordination du projet	9,5	7,7	12,8	0,0	0,0	1,8
<b>Sous-total</b>	<b>11,6</b>	<b>9,4</b>	<b>15,6</b>			<b>2,2</b>
<b>Coût total du projet</b>	<b>78,4</b>	<b>60,0</b>	<b>100</b>	<b>4,2</b>	<b>9,4</b>	<b>4,8</b>

## **II- ORGANES DE GESTION**

Le Projet est géré par une Unité de Coordination du Projet (UCP-PADEL-M) chargée de mettre en œuvre les grandes orientations décidées par le Comité National d'Orientation et de Pilotage (CNOP).

### **Le Comité National d'Orientation et de Pilotage**

Le Comité National d'Orientation et de Pilotage assure l'orientation stratégique et le pilotage du PADEL-M. Le CNOP est un organe consultatif interministériel placé sous la présidence du Ministre de l'Elevage et de la Pêche.

### **L'Unité de Coordination du Projet**

De façon opérationnelle, l'UCP en collaboration avec d'autres structures qui sont parties prenantes à la mise en œuvre du projet est chargée de :

- La programmation des activités suivant les orientations fixées par le CNOP dont :
  - Plan d'exécution au démarrage du Projet ;
  - Plan de travail annuel ;
- La mise en œuvre des programmes annuels d'activités approuvés par le CNOP :
  - Réalisation des activités par composante
- La mise en œuvre du suivi -évaluation :
  - Situation de référence ;
  - Préparation du plan de suivi ;
  - Suivi de la gestion ;
  - Suivi des indicateurs et des résultats.
- L'auto-évaluation du programme d'activités de l'année écoulée ;
- La gestion administrative et financière ;
  - Gestion des courriers, du personnel et du patrimoine ;
  - Prévision du Budget annuel par composante ;
  - Mobilisation des ressources par financement ;
  - Exécution du Budget annuel par composante ;
- Passation des marchés La gestion des contrats :
  - Programmation des marchés de fournitures, travaux, services de consultants et autres que services de consultants
  - Sélection des soumissionnaires
  - Négociation et signature des contrats
  - Suivi des contrats et des résultats (livrables).
- La préparation des rapports :
  - d'activités ;
  - Financiers.
- Assurer le secrétariat du CNOP.

### III- SYSTEME COMPTABLE

Le système comptable de référence est le SYSCOHADA (Système comptable de référence des pays membres de l'UEMOA) auquel des adaptations ont été apportées pour se conformer à la comptabilité de projet non générateur de revenus. Ce système est utilisé pour établir les états financiers annuels, fiables réguliers et sincères. Ces états financiers sont soumis à des audits annuels et les rapports de l'auditeur sont transmis à la Banque mondiale dans les six mois qui suivent la clôture de chaque exercice concerné. Les états financiers retenus dans le cadre du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel sont les suivants :

- Le Bilan,
- Le Compte De Résultats,
- Le Tableau Emplois- Ressources,
- Les Etats Annexés.

Afin d'élaborer des états financiers fiables, réguliers et sincères, la mise en place d'organe et de système comptable et financier aux compétences clairement délimitées et aux responsabilités rigoureusement identifiées est nécessaire. Le RAF est responsable essentiellement :

- de la comptabilisation des opérations du projet ;
- de l'établissement des états financiers et des rapports des suivis financiers trimestriels ;
- de la justification des comptes devant les auditeurs externes et les missions de supervision de la banque selon le cas;
- du suivi des opérations de dépenses ;
- du suivi des opérations financières ;
- du suivi du compte bancaire du projet.

Le RAF est tenu de produire les états financiers au plus tard le 31 Mars de l'année qui suit la clôture de l'exercice budgétaire.

La tenue d'une comptabilité d'engagements permettant de constater les créances et les dettes dès leur naissance, relève du ressort comptable. Le système comptable du Projet est basé sur l'utilisation d'un programme informatique doté de modules intégrés et comprenant :

- Comptabilité générale ;
- Comptabilité analytique et budgétaire ;
- Gestion des immobilisations ;
- Gestion des marchés ;
- Suivi financier des activités ;
- Suivi des conventions.

### **3.1- Principes Comptables**

La comptabilité doit être tenue conformément aux principes comptables généralement admis tout en admettant la particularité du contexte dans lequel évolue le projet et qui fait de lui une entité non génératrice de revenus.

#### **✘ Principes comptable généralement admis**

##### **- La continuité de l'exploitation**

Les états financiers du PADEL-M sont élaborés en supposant qu'il poursuit ses activités, sans prévisions d'arrêt ou de réduction. L'étalement de certaines dépenses, les prévisions pluri annuelles sont établies sur ce principe.

##### **- La permanence des méthodes comptables**

Les états financiers seront produits d'un exercice à l'autre sans changement dans les principes comptables initialement adoptés et les modes d'évaluation retenus, ceci afin d'assurer leur comparabilité dans le temps.

Toute modification substantielle à cette approche devra faire l'objet d'une note appropriée justifiant le changement opéré.

##### **- Principe du coût historique**

Les biens acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans l'actif du Projet.

##### **- Principe de Prudence**

La Prudence concoure à la recherche de la réalité des comptes. Elle suppose :

- la réalité des pièces comptables ;
- L'interdiction d'enregistrer sans pièces comptables ;
- la correcte évaluation des amortissements, provisions, stocks, charges à payer ou payées d'avance, subvention à recevoir ...

##### **- Principe de spécialisation des exercices**

La spécialisation des exercices exige que les charges et les produits de chaque exercice comptable soient imputés à la période au cours de laquelle ils ont pris naissance.

### ✗ Principe de non détermination de résultat

Le PADEL-M est une entité à but non lucratif, financé conjointement par l'Etat malien et la Banque mondiale. De ce fait, il n'est pas judicieux de faire figurer aux états financiers un résultat comptable dont le montant serait égal à l'ensemble des charges d'activités du projet, ce qui ne refléterait pas l'image fidèle de sa situation financière et comptable. Par conséquent, ces charges seront compensées dans le compte de résultat par des subventions d'exploitation correspondantes.

Concernant les acquisitions d'immobilisations qui donnent lieu à la comptabilisation de dotations annuelles d'amortissements, l'impact de ladite charge d'amortissement est neutralisé en rapportant au résultat de l'exercice, la quote-part de subvention d'équipement correspondante à la dotation aux amortissements de l'exercice. Les biens corporels et incorporels acquis par le Projet sont soumis à un taux forfaitaire d'amortissement de **20%** en estimant à 5 ans (durée d'exécution du projet) la durée d'utilisation des biens.

### 3.2- Travaux d'Arrêté des Comptes Annuels

Afin d'élaborer des états financiers fiables, sincères et réguliers, les travaux d'arrêté des comptes ont consisté en la réalisation des tâches suivantes :

- Elaboration d'un grand livre et d'une balance provisoire des comptes ;
- Analyse des soldes comptables provisoires ;
- Inventaire de la caisse et des immobilisations ;
- Rapprochements entre inventaires et inscriptions comptables ;
- Etablissement des états de rapprochement bancaire ;
- Vérification de la situation des DRF ;
- Ecritures d'inventaires et de régularisation ;
- Production des grands livres et balances analysés ;
- Production des états financiers.

Les états financiers élaborés donnent au 31 décembre 2019 un total de :

<b>Bilan</b> .....	<b>1 830 617 026 F CFA</b>
<b>Résultat net</b> .....	<b>0 F CFA</b>
<b>Excédent de trésorerie</b> .....	<b>1 632 555 739 F CFA</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS 2019

Les états financiers de 2019 constituent les 1<sup>ers</sup> états financiers du PADEL-M (Accord de Crédit IDA: 6188-ML, Don IDA N° D2740-ML et Gouvernement de la République du Mali) et ont été élaborés dans le strict respect des principes comptables du Système Comptable pour l'organisation et l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (SYSCOHADA) et des directives de la banque mondiale en matière de gestion financière. Ils comprennent :

- Un état des ressources et des emplois (TER) ;
- La situation patrimoniale (Bilan) ;
- L'état des transactions de chaque compte désigné (Etat récapitulatif des DRF) ;
- Les notes annexées aux états financiers présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- La liste des actifs immobilisés acquis sur les fonds du projet (Inventaire des immobilisations).

## A- BILAN

Le bilan représente la situation patrimoniale d'une structure à une date donnée. Au titre de l'exercice 2019, le total bilan se chiffre à **1 830 617 026 F CFA**. Les postes d'actif et du passif sont commentés ci-après.

### I- POSTE D'ACTIF

L'actif est constitué des immobilisations incorporelles et corporelles, des créances et de la trésorerie.

#### + Immobilisations

Au 31 décembre 2019, le solde des immobilisations est de **158 846 940 F CFA**. Elles sont essentiellement constituées des logiciels, de matériel de bureau, de matériel informatique, de mobilier de bureau et des avances et acomptes versées sur immobilisations corporelles. Le tableau ci-dessus donne le détail par catégorie d'immobilisation.

Code	Libellé	Solde au 31/12/2019
213100	Logiciels	23 597 000
244100	Matériel de bureau	8 446 440
244200	Matériel informatique	24 780 000
244400	Mobilier de bureau	12 773 500
252100	Avances et acomptes versées sur immobilisations Corporelles	89 250 000
<b>Total</b>		<b>158 846 940</b>

#### + Dotations aux amortissements

Au titre de l'exercice 2019, les dotations aux amortissements s'élèvent à **11 888 433 F CFA**.

Code	Libellé	Solde au 31/12/2019
281300	Amortissements logiciels et sites internet	4 198 832
284410	Amortissement du matériel de bureau	1 413 606
284420	Amortissement Matériel informatiques	4 147 208
284440	Amortissement du mobiliser de bureau	2 137 787
<b>Total</b>		<b>11 888 433</b>

### + Actif circulant

L'actif circulant est composé principalement des autres créances. Au 31 décembre 2019, le solde correspond aux avances missions donc le détail est porte dans le tableau ci-dessous :

Code	Libellé	Solde au 31/12/2019
471000	Justification des Avances	51 102 780
<b>Total</b>		<b>51 102 780</b>

### + Trésorerie

Elle est composée du solde du compte bancaire ouvert auprès de banque commerciale (Orabank). A la date du 31 décembre 2019, les fonds disponibles détaillés dans le tableau ci-dessous étaient de **1 632 555 739 F CFA**.

Code	Libellé	Solde au 31/12/2019
521100	Compte Spéciale IDA	1 632 555 739
<b>Total</b>		<b>1 632 555 739</b>

## II- POSTE DU PASSIF

Le passif du bilan est composé essentiellement des ressources stables et des dettes circulantes.

### + Ressources stables

Le total des ressources stables se chiffre à **4 064 353 112 F CFA**. Le détail de ces ressources est donné dans le tableau ci-dessous :

Code	Libellé	Solde au 31/12/19
102000	Dotation initiale	2 500 000 000
102100	DRF IDA	1 564 353 112
<b>TOTAL</b>		<b>4 064 353 112</b>

### + Passif circulant

Il est composé des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, et des autres dettes. Le tableau ci-dessous donne le détail du passif circulant au 31 décembre 2019 :

Code	Libellé	Solde au 31/12/2019
401100	Fournisseurs	2 070 000
431000	INPS	2 676 248
431100	AMO	877 812
447200	Impôts sur salaires	11 916 822
<b>Total</b>		<b>17 540 882</b>

## B- LE TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES (TER)

Le tableau emploi ressources récapitule la situation des fonds reçus à une période donnée et l'utilisation faite de ces fonds.

### + Ressources

Au titre de l'exercice 2019, les fonds reçus sur le compte spécial se chiffrent à 4 064 353 112 F CFA (dont 2 500 000 000 de l'avance initiale). Le tableau ci-dessous donne le détail des fonds reçus en 2019.

Désignation	Année	Cumulatif
SOURCES DES FONDS		
FONDS RECUS IDA	4 064 353 112	4 064 353 112
BSI		
IDA-INTERETS CREDITEURS		
RECETTE VENTE DE DAO		
<b>Total sources des fonds</b>	<b>4 064 353 112</b>	<b>4 064 353 112</b>

### + Emplois

Les emplois constituent l'utilisation faite des ressources. Au titre de l'exercice 2019, le total des emplois a été de 2 431 797 373 F CFA. Ils sont essentiellement constitués des dépenses effectuées par catégories. Le détail des dites dépenses est donné dans les tableaux ci-dessous.

Désignation	Année	Cumulatif
EMPLOIS DES FONDS		
CATEGORIE1	2 380 694 593	2 380 694 593
CATEGORIE2		
CATEGORIE3		
AVANCES A JUSTIFIER	51 102 780	51 102 780
<b>Total emplois des fonds</b>	<b>2 431 797 373</b>	<b>2 431 797 373</b>

### + Trésorerie

La trésorerie du projet est composée des fonds disponibles dans un compte bancaire ouverts auprès d'une banque commerciale (Orabank). A la date du 31 décembre 2019, la trésorerie du projet est de 1 632 555 739 F CFA. Le détail de ce solde est donné dans le tableau ci-dessous.

Désignation	Année
Encaisse nette disponible	
Solde de clôture de l'encaisse	
COMPTE SPECIALE IDA	1 632 555 739
COMPTE BSI	
IDA-INTERETS CREDITEURS	
CAISSE	
<b>Solde total de clôture de l'encaisse</b>	<b>1 632 555 739</b>

### C- ETAT RECAPITULATIF DES DRF SUR LE COMPTE DESIGNÉ

En 2019, le projet a présenté à la banque mondiale cinq (05) Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) en plus de l'avance initiale pour un total de **4 064 353 112 F CFA** payé en 2019.

Les DRF présentées sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

#### ETAT RECAPITULATIF DRF IDA N°2740 ML

N° DRF	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Montant Emis	Montant Payé	Montant Rejeté
0				2 500 000 000	2 500 000 000	0
1	51 998 930			51 998 930	51 998 930	0
2	205 434 397			205 434 397	205 434 397	0
3	47 511 941			47 511 941	47 511 941	0
4	581 086 401			581 086 401	581 086 401	0
5	678 321 443			678 321 443	678 321 443	0
<b>Total général</b>	<b>1 564 353 112</b>	<b>0</b>		<b>4 064 353 112</b>	<b>4 064 353 112</b>	<b>0</b>

Bamako, le 15 Mai 2020

Le Coordinateur National



Modibo Issa TRAORE  
*Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole*

## **A N N E X E S**

**ANNEXE 1 : LETTRE D’AFFIRMATION**

**ANNEXE 2 : ETAT DES IMMOBILISATIONS ACQUISES PAR LE PROJET  
AU 31 DECEMBRE 2019**

**ANNEXE 3 : ETATS DE RAPPROCHEMENT ET RELEVES BANCAIRES  
DU PROJET AU 31 DECEMBRE 2019**

**A N N E X E 1**  
**LETTRE D’AFFIRMATION**

**MINISTERE DU DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**

\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**

\*\*\*\*\*

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DE LELEVAGE AU MALI (PADEL-M)**

**REPUBLIQUE DU MALI**

**Un Peuple - Un But - Une Foi**



Bamako, le 15 Mai 2020

**Monsieur le Coordinateur National  
Projet d'Appui au Développement de l'Élevage au  
Mali (PADEL-M)**

**A**

**Madame la Gérante  
Cabinet Mariame BAH Sarl  
Bamako – Mali**

**Objet : Lettre d'affirmation**

**Madame la Gérante,**

Cette lettre d'affirmation s'inscrit dans le cadre de l'audit des comptes du Projet d'Appui au Développement de l'Élevage au Mali «PADEL-M» pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, visant à exprimer une opinion sur la sincérité et la régularité des états financiers du Projet à la date du 31 Décembre 2019, conformément aux normes comptables applicables au Mali.

Nous sommes responsables de l'établissement et de la présentation des états financiers, conformément aux normes comptables en vigueur, nous vous confirmons au mieux de nos connaissances et en toute bonne foi, les informations et déclarations suivantes :

1. Nous n'avons connaissance d'aucune irrégularité, concernant la direction ou les employés qui jouent un rôle important dans la définition et le fonctionnement des systèmes comptables et de contrôle interne, susceptible d'avoir une incidence significative sur les états financiers,

2. Nous avons mis à votre disposition tous les livres comptables, toute la documentation afférente et tous les procès-verbaux des sessions du Comité d'Orientation et de Pilotage (COP) et tous les aides mémoires des missions de supervision de la Banque Mondiale.
3. Nous confirmons que les états financiers ne contiennent aucune anomalie significative et aucune omission,
4. Le Projet s'est conformé à toutes les dispositions des accords contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.
5. Nous n'avons connaissance d'aucune violation ou de non-conformité par rapport aux exigences des autorités de régulation et de contrôle susceptible d'avoir un effet significatif sur les états financiers,
6. Il n'existe pas d'accord formel ou informel de compensation de l'un quelconque de nos comptes de trésorerie ou de portefeuille. Tous nos accords et lignes de crédits autorisées sont décrits dans les notes aux états financiers conformément aux dispositions des normes comptables en vigueur.
7. En conclusion, nous déclarons qu'à notre connaissance, la situation des emplois et ressources et du bilan ainsi que le compte de résultat du Projet à la date du 31 Décembre 2019 :
  - contiennent toutes les transactions de la période relative à la date de démarrage jusqu'au 31 Décembre 2019 ;
  - sont complets et exacts à tous les égards.

Veuillez agréer, **Madame la Gérante**, nos salutations les meilleures.

**Le Coordinateur National**



**Modibo Issa TRAORE**  
*Chevalier de l'ordre du Mérite Agricole*

**A N N E X E 2**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS ACQUISES PAR LE PROJET  
AU 31 DECEMBRE 2019**

PADEL-M - Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI

Inventaire des immobilisations entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019

PageNumber=1,00PageNoM=Page 1 sur 5RecordNumber=1,00RecordSelection=

Site	COM	Numéro	Libellé	Date d'acquisition	Quantité	Identification	POS	Cercle	ACTIVITE	Emplacement	Etat
01	213100	1900082	ACQUISITION DU LOGICIEL TOM2PRO	02/01/2019	1	LOG	32B03	0001	3202	00006	LICENCE
		1900083	ACQUISITION TOMMONITORING V2	23/04/2019	1	LOGTOM	32B03	0001	3202	00007	
244100	1900035	1900035	REFRIGERATEURS	30/04/2019	1	MB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900036	REFRIGERATEURS	30/04/2019	1	MB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900072	COFFRE-FORT	30/04/2019	1	MB	32B11	0001	3202	00006	BON
		1900073	COFFRE-FORT	30/04/2019	1	MB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900074	COFFRE-FORT	30/04/2019	1	MB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900075	ARMOIRE 2BATTANTS	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900076	ARMOIRE 2BATTANTS	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900077	ARMOIRE 2BATTANTS	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900078	ARMOIRE 2BATTANTS	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900079	ARMOIRE 2BATTANTS	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
244200	1900080	1900080	ARMOIRE 2BATTANTS	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900081	ARMOIRE 2BATTANTS	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900001	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON

## Inventaire des immobilisations entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019

PageNumber=2,00PageNorm=Page 2 sur 5RecordNumber=16,00RecordSelection=

Page 2/5

Site	COM	Numéro	Libellé	Date d'acquisition	Quantité	Identification	POS	Cercle	ACTIVITE	Emplacement	Etat
		1900002	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900003	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900004	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900005	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900006	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900007	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900008	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900009	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900010	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900011	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900012	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900013	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
		1900014	ORDINATEUR PORTABLE	30/04/2019	1	MI	32B02	0001	3202	00020	BON
	244400	1900015	BUREAU DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900016	BUREAU DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900017	BUREAU DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900018	BUREAU DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON

# PADEL-M - Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI

## Inventaire des immobilisations entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019

PageNumber=3,00PageNoM=Page 3 sur 5RecordNumber=33,00RecordSelection=

Page 3/5

Site	COM	Numéro	Libellé	Date d'acquisition	Quantité	Identification	POS	Cercle	ACTIVITE	Emplacement	Etat
		1900019	BUREAU DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900020	BUREAU DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900021	BUREAU DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900022	BUREAU DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900023	BUREAU DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900024	BUREAU DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900025	FAUTEUIL DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900026	FAUTEUIL DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900027	FAUTEUIL DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900028	FAUTEUIL DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900029	FAUTEUIL DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900030	FAUTEUIL DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900031	FAUTEUIL DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900032	FAUTEUIL DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900033	FAUTEUIL DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900034	FAUTEUIL DEMI MINISTRE	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900037	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900038	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON

## Inventaire des immobilisations entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019

PageNumber=4,00PageNoM=Page 4 sur 5RecordNumber=51,00RecordSelection=

Page 4/5

Site	COM	Numéro	Libellé	Date d'acquisition	Quantité	Identification	POS	Cercle	ACTIVITE	Emplacement	Etat
		1900039	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900040	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900041	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900042	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900043	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900044	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900045	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900046	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900047	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900048	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900049	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900050	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900051	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900052	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900053	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900054	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900055	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900056	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON

## Inventaire des immobilisations entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019

PageNumber=5,00PageNoM=Page 5 sur 5RecordNumber=69,00RecordSelection=

Page 5/5

Site	COM	Numéro	Libellé	Date d'acquisition	Quantité	Identification	POS	Cercle	ACTIVITE	Emplacement	Etat
		1900057	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900058	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900059	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900060	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900061	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900062	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900063	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900064	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900065	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900066	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900067	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900068	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900069	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900070	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON
		1900071	CHAISE VISITEUR	30/04/2019	1	MOB	32B11	0001	3202	00020	BON

**A N N E X E 3a**

**ETAT DE RAPPROCHEMENT ET RELEVES BANCAIRES  
DU COMPTE DESIGNE IDA UCP AU 31 DECEMBRE 2019**

PADEL-M - Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI

ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU 31/12/2019

COMPTE BANCAIRE 521100 ( Compte Spéciale IDA )

Page 1/1

Ecritures non encore passées par la banque				Ecritures non encore passées par PADEL-M - Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI			
Date pièce	Libellé	Débit	Credit	Date pièce	Libellé	Débit	Credit
<b>Solde relevé bancaire</b>			<b>1 645 097 594</b>	<b>Solde dans nos livres</b>			<b>1 632 555 739</b>
31/12/2019	CHQ 1555258 REGLT FACT N°16/18/10	833 305					
31/12/2019	CHQ 1555259 REGLT DU DERNIERE	10 030 000					
31/12/2019	CHQ 1555260 REGLT FACT N°	1 319 700					
31/12/2019	CHQ 1555261 FACT	358 850					

Sous-Total

12 541 855

1 645 097 594

Sous-Total

1 632 555 739

Solde corrigé

1 632 555 739

Solde corrigé

1 632 555 739

Comptable

RAF

*Kassida TRAORE*

*Youssef TOGOLA*

*Kassida TRAORE*

**tomate**

TomPro - PADEL-M - MALI

Edité le 06/01/2020 à 14.12

**PADEL-M - Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI**

**GRAND LIVRE GENERAL (XOF)**

Du Compte 521100 au compte 588000

Site : 01

Période du 01/10/2019 au 31/12/2019

Page 3/6

Date compta	N° ordre	JL	N° pièce	N° let.	Site	Contre partie	Libellé	Débit	Crédit	Mon.	Solde Débit	Solde Crédit
21/11/2019	010001	CS01	CS01018 5	0	01	471110	CHQ 1555218 AVANCE MISS° ETRANGER PARTICIPAT° DES PROFESSIONNELS DES FILIERES BETAIL/VIANDE AU SARA		20 270 000		1 400 104 388	
22/11/2019	010001	CS01	CS01018 6	0	01	471110	CHQ 1555219 AVANCE MISS° ETRANGER PARTICIPAT° DES ACTEURS DE LA FILIERES AVICOL.22 EDIT° AU CASA		16 890 000		1 383 214 388	
25/11/2019	010001	CS01	CS01018 7	0	01	471110	CHQ 1555220 AVANCE ATELIER ORGANISAT° REUNIONS DU COMITE D'ORGANISAT° PILOTAGE DU PRASPS /PADEL-M		8 618 320		1 374 596 068	
26/11/2019	010001	CS01	CS01018 8	0	01	605101	CHQ 1555221 JUSTIFS BOURSSE DES ETUDIANTS A DAKAR		1 210 700		1 373 385 368	
26/11/2019	010002	CS01	CS01018 9	0	01	401100 - CCA ASSUR	CHQ 1555222 REGLT FACT N°0027/19 ASSURANCE AUTOMOBILE		3 185 516		1 370 199 852	
26/11/2019	010004	CS01	CS01019 0	0	01	422000	OV N 11S SALAIRE NET UCP PADELM		31 360 092		1 338 839 760	
28/11/2019	010001	CS01	CS01019 1	0	01	471110	CHQ 1555227 AVANCE MISSION ACTUALISATION DES PLAN D'AFFAIRES DES FILIERES BETAIL/VIANDE		15 768 500		1 323 071 260	
28/11/2019	010003	CS01	CS01019 2	0	01	471110	CHQ 1555228 AVANCE MISSION ELABORATION DES PLAN D'AFFAIRES DES FILIERES BETAIL/VIANDE		14 492 500		1 308 578 760	
30/11/2019	010001	CS01	CS01019 3	0	01	631800	FRAIS BANCAIRE		11 115		1 308 567 645	
<b>521100 - Compte Spéciale IDA - Total du Mois : 11/2019</b>									<b>471 680 412</b>			
03/12/2019	010002	CS01	CS01019 4	0	01	471110	CHQ 1555218 REVERSEMENT RELIQUAT DU SALON AVICULTURE DE SARA	1 809 000			1 310 376 645	
03/12/2019	010004	CS01	CS01019 5	0	01	471110	CHQ1555220 REVERSEMENT RELIQUAT DU COMITE DE PILOTAGE DU PRASPS PADEM	1 470 000			1 311 846 645	
03/12/2019	010006	CS01	CS01019	0	01	471110	CHQ1555219 REVERSEMENT RELIQUAT SALON AVICOLE DE CASA	2 552 000			1 314 398 645	
05/12/2019	010005	CS01	CS01019	0	01	471110	CHQ1555219 REVERSEMENT RELIQUAT SALON AVICOLE DE CASA	750 000			1 315 148 645	

**PADEL-M - Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI**

**GRAND LIVRE GENERAL (XOF)  
Du Compte 521100 au compte 588000**

Site : 01

Période du 01/10/2019 au 31/12/2019

Page 4/6

Date compta	N° ordre	JL	N° pièce	N° let.	Site	Contre partie	Libellé	Débit	Crédit	Mon.	Solde Débit	Solde Crédit
06/12/2019	010001	CS01	CS01019 8	0	01	628800	CHQ 1555229 DOTATIONEN COMMUNICAT° DECEMBRE 2019UCP		495 000		1 314 653 645	
06/12/2019	010002	CS01	CS01019 9	0	01	605300	CHQ 1555230 DOTATION EN CARBURANT VIVO ENERGY DECEMBRE 2019 UCP		4 610 100		1 310 043 545	
06/12/2019	010003	CS01	CS01020 0	0	01	646400	CHQ 1555232 ACHAT DE VIGNETTE POUR LES VIHICULE DU PADEL-M		192 000		1 309 851 545	
06/12/2019	010004	CS01	CS01020 1	0	01	471110	CHQ 1555234 BUDGET AVANCE MISSION SUIVI DE CHAMP ECOLE		9 608 500		1 300 243 045	
06/12/2019	010006	CS01	CS01020 2	0	01	471110	CHQ 1555239 AVANCE MISSION MISE EN PLACE CHAMPS ECOLES DES FILIERES		22 067 000		1 278 176 045	
06/12/2019	010008	CS01	CS01020 3	0	01	401100 - MAHAM ADOU	CHQ 1555240 REGLEMENT FACT N°022/209 MAHAMADOU COULIBALY		19 470 000		1 258 706 045	
06/12/2019	010009	CS01	CS01020 4	0	01	471110	CHQ 1555241 AVANCE MISION ETUDES DE REFERENCE SUR LA PREVALENCE DE LE TUBERCULOSE ET LA BRUCELLOSE		14 153 280		1 244 552 765	
06/12/2019	010011	CS01	CS01020 5	0	01	471110	CHQ 1555242 AVANCE MISION ETUDES DE REFERENCE SUR LA PREVALENCE DE LE TUBERCULOSE ET LA BRUCELLOSE		18 125 000		1 226 427 765	
06/12/2019	010013	CS01	CS01020 6	0	01	431300	CHQ 1555243 REGLEMENT 6 DERNIERE MOIS 2019 COTISATION SONAVIE D'UNE PERSONNE PADELIM		3 763 122		1 222 664 643	
06/12/2019	010014	CS01	CS01020 7	0	01	605101	OV N° 16/2019-PADELIM REMBOURSEMENT DU MONTANT PRELEVE POUR LE PREFINANCEMENT DES ACTIVITES DU PADELIM		45 187 550		1 177 477 093	
06/12/2019	010015	CS01	CS01020 8	0	01	401100 - EAAC SARL	OV N°17/2019-PADELIM REGLEMENT DE 70%DU CONTRAT FACT N°152/2019 ENTREPRISE A.A.C-SARL		70 210 000		1 107 267 093	
17/12/2019	010001	CS01	CS01020 9	0	01	628100	CHQ 1555244 REGLEMENT FACTURE N° 1896489 EMP772 MALITEL		265 310		1 107 001 783	
17/12/2019	010002	CS01	CS01021 0	0	01	605103	CHQ 1555245 PRISE EN CHARGE DES FRANCS D'IMPRESSON ET DE REPROGRAPHIE DE DIVERS DOCUMENTS		1 500 000		1 105 501 783	

**PADEL-M - Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI**

**GRAND LIVRE GENERAL (XOF)**  
**Du Compte 521100 au compte 588000**

Site : 01

Période du 01/10/2019 au 31/12/2019

Page 5/6

Date compta	N° ordre	JL	N° pièce	N° let.	Site	Contre partie	Libellé	Débit	Crédit	Mon.	Solde Débit	Solde Crédit
17/12/2019	010003	CS01	CS01021 1	0	01	401100 - LCV	OV N° 18/2019 -PADELM REGLT 100% FACT N°20/10/19/DG-LCV/JAC LABORATOIRE CENTRAL VETERINAIRE		50 000 000		1 055 501 783	
18/12/2019	010001	CS01	CS01021 2	0	01	471110	CHQ 1555246 AVANCE ATELIER RELATIFS A L'ORGANISATION DE LA FOIRE AVICOLE DE BAMAKO FABA		19 815 000		1 035 686 783	
19/12/2019	010001	CS01	CS01021 3	0	01	471110	CHQ 1555247 AVANCE ATELIER DED FORMATION DES FORMATEURS SUR L'APPROCHE HACCP		9 211 000		1 026 475 783	
20/12/2019	010002	CS01	CS01021 4	0	01	422000	OV 12S/2019UCP/PADELM SALAIRE NET DECEMBRE 2019 UCP PADELM		31 360 092		995 115 691	
27/12/2019	010001	CS01	CS01021 5	0	01	471110	CHQ 1555249 AVANCE ATELIER DE FORMAT* ACTEURS DE MISE EN OEUVRE DU PADELM PRISE COMPTE TRANVAUX		9 216 000		985 899 691	
27/12/2019	010003	CS01	CS01021 5	0	01	471110	CHQ 1555250 AVANCE ATELIER DE FORMAT* ACTEURS DE MISE EN OEUVRE DU PADELM PRISE COMPTE TRANVAUX		7 323 500		978 576 191	
27/12/2019	010005	CS01	CS01021 6	0	01	471110	CHQ 1555251 AVANCE FORMATION DES MEMBRES DU CNA ET TENUE DE LA 1ER SESSION DU CNA		952 500		977 623 691	
30/12/2019	010001	CS01	CS01021 7	0	01	605103	CHQ 1555252 REGLETACHAT ORDILEUR FACT N 012-11-19 LASSANA COULIBALY		141 600		977 482 091	
30/12/2019	010002	CS01	CS01021 8	0	01	605103	CHQ 1555253 REGLT FACTURE N°025-12-12 LASSANA COULIBALY		1 690 940		975 791 151	
30/12/2019	010003	CS01	CS01021 9	0	01	605103	CHQ 1555254 REGLT FACTURE N°025-032-12 LASSANA COULIBALY		141 600		975 649 551	
30/12/2019	010004	CS01	CS01022 0	0	01	605103	CHQ 1555255 REGLT FACT ENTRETEN DES MATERIEL ROULANTS DU PADELM SALIF SIDIBE		5 250 000		970 399 551	
30/12/2019	010005	CS01	CS01022 1	0	01	605103	CHQ 1555257 ENTRETEN ET NETOYAGE DES LOCAUX PRAPS/PADELM		3 600 000		966 799 551	
31/12/2019	010001	CS01	CS01022 2	0	01	401200 - IBRAHI	CHQ 1555258 REGLT FACT N°16/18/10/ QSE/2019 IBRAHIMA SAGARE M SANG		833 305		965 966 246	

**PADEL-M - Projet d'Appui au Développement de l'élevage au MALI**

**GRAND LIVRE GENERAL (XOF)**  
**Du Compte 521100 au compte 588000**

Site : 01

Période du 01/10/2019 au 31/12/2019

Page 6/6

Date compta	N° ordre	JL	N° pièce	N° let.	Site	Contre partie	Libellé	Débit	Crédit	Mon.	Solde Débit	Solde Crédit
31/12/2019	010002	CS01	CS01022 3	0	01	401100 - EAAC SARL	CHQ 1555259 REGLT DU DERNIERE FACT N° 261219 ENTREPRISE A.A.C-SARL		10 030 000		955 936 246	
31/12/2019	010003	CS01	CS01022 4	0	01	401200 - DDJIRO	CHQ 1555260 REGLT FACT N° 0003/CONTRAT 008/MEP/ABDOULAYE DJIRO		1 319 700		954 616 546	
31/12/2019	010004	CS01	CS01022 5	0	01	401100 - AMAP	CHQ 1555261 N°19/5354.19/5011.19/5726 AMAP		358 850		954 257 696	
31/12/2019	010005	CS01	CS01022 6	0	01	631800	FRAIS BANCAIRE VIRMT SICA		585		954 257 111	
31/12/2019	010006	CS01	CS01022 7	0	01	631800	FRAIS BANCAIRE VIRMT INTERNATION		5 850		954 251 261	
31/12/2019	010007	CS01	CS01022 8	0	01	631800	FRAIS BANCAIRE		5 850		954 245 411	
31/12/2019	010008	CS01	CS01022 9	0	01	631800	FRAIS BANCAIRE		11 115		954 234 296	
31/12/2019	010009	CS01	CS01023 0	0	01	458100	RECEPTION DRF N°0005	678 321 443			1 632 555 739	
							<b>521100 - Compte Spéciale IDA - Total du Mois : 12/2019</b>	<b>684 902 443</b>	<b>360 914 349</b>			
							<b>Total - 521100</b>	<b>4 072 606 612</b>	<b>2 440 050 873</b>			
							<b>Balance - 521100</b>	<b>1 632 555 739</b>				

**TOTAL GENERAL 4 072 606 612 2 440 050 873**

Projet d'Appui au Développement de l'Élevage au Mali «PADEL-M»

Balance 1 632 555 739 Page 47

**EXTRAIT DE COMPTE**
**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

**Titulaire :** COMPTE SPECIAL PADEL-M  
 COMPTE COURANT PERSONNE MORALE  
**Code Banque :** ML173 **Code Guichet :** 01501  
**Compte n° :** 052287900201 **Clé RIB :** 83  
**IBAN :** ML13ML1730150105228790020183  
**Domiciliation :** Agence principale  
**Code BIC :** ORBKMLBA

**DESTINATAIRE**

COMPTE SPECIAL PADEL-M  
 AV. DE LA LIBERTE RTE KOULOUBA  
 BAMAKO

**EXTRAIT DE COMPTE DU 01/12/2019 AU 31/12/2019**

Date Op.	Libellé Opération	Date Val.	Débit	Crédit	Solde
	<b>Solde Précédent</b>			1 308 567 645	
02	Versement espèce du 03/12/2019	03/12		1 809 000	+1 310 376 645
	RELIQUAT DU SALON DE SARA				
03/12	Versement espèce du 03/12/2019	03/12		2 552 000	+1 312 928 645
	RELIQUAT MISSION DE CASA				
03/12	Versement espèce du 03/12/2019	03/12		1 470 000	+1 314 398 645
	REVERSEMENT COMITE DE PILOTAGE				
05/12	Versement espèce du 05/12/2019	05/12		750 000	+1 315 148 645
	RELIQUANT MISSION CASA				
06/12	CHQ N 1555232 du 06/12/2019	06/12	192 000		+1 314 956 645
	AMADOU C TALL 79111954				
06/12	CHQ N 1555242 du 06/12/2019	06/12	18 125 000		+1 296 831 645
	AMADOU C TALL				
06/12	CHQ N 1555234 du 06/12/2019	06/12	9 608 500		+1 287 223 145
	AMADOU C TALL				
06/12	CHQ N 1555241 du 06/12/2019	06/12	14 153 280		+1 273 069 865
	AADOU C TALL				
06/12	CHQ N 1555239 du 06/12/2019	06/12	22 067 000		+1 251 002 865
	AMADOU C TALL				
06/12	Virtut fav. PROJET	05/12	45 187 550		+1 205 815 315

*Veillez noter que vous disposez de 30 jours pour nous adresser vos éventuelles observations*

Edité le 6 Janvier 2020 à 13:02

Orabank Mali, succursale Orabank Côte d'Ivoire - ACI 2000 Hamdallaye, av. du Mali, immeuble Soutra - MALI  
 BP : 1625 Bamako  
 Tel : (+223) 20 70 61 00 - Fax (+223) 20 22 23 51  
 www.orabank.net  
 S.A. au capital de 44 443 750 000 FCFA - RC: N° MA BKO 2014 E 4720 - Swift ORBKMLBA

Page 1 / 3

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

**Titulaire :** COMPTE SPECIAL PADEL-M  
 COMPTE COURANT PERSONNE MORALE  
**Code Banque :** ML173      **Code Guichet :** 01501  
**Compte n°:** 052287900201      **Clé RIB :** 83  
**IBAN:** ML13ML1730150105228790020183  
**Domiciliation:** Agence principale  
**Code BIC :** ORBKMLBA

Date Op.	Libellé Opération	Date Val.	Débit	Crédit	Solde
	REGIONAL D APPUI VIREMENT REF 016				
06/12	COMM VIR SICA NATION	05/12	585		+1.205.814.730
09/12	CHQ N 1555229 du 09/12/2019	09/12	495.000		+1.205.319.730
	ABDOULAYE DOUMBIA				
10/12	Chq OML n 1555230	09/12	4.610.100		+1.200.709.630
10/12	Virmt fav. ETS A A C SARL	09/12	70.210.000		+1.130.499.630
	RGLT FACT NR 152 2019				
10/12	COMMISSION RGST INTE	09/12	5.850		+1.130.493.780
11/12	Paieint chq N 1555240	10/12	19.470.000		+1.111.023.780
11/12	Paieint chq N 1555243	10/12	3.763.122		+1.107.260.658
11/12	VRT RTGS R/BCEAO	12/12		678.321.443	+1.785.582.101
17/12	CHQ N 1555245 du 17/12/2019	17/12	1.500.000		+1.784.082.101
	MODIBO DIARRA				
18/12	CHQ N 1555246 du 18/12/2019	18/12	19.815.000		+1.764.267.101
	AMADOU C TALL				
18/12	Virmt fav. LABORATOIRE CENTRAL VETERINAIR	17/12	50.000.000		+1.714.267.101
	RGLT FACT NR 201019DGLCVAC				
18/12	COMMISSION RGST INTE	17/12	5.850		+1.714.261.251
19/12	CHQ N 1555247 du 19/12/2019	19/12	9.211.000		+1.705.050.251
	DIARRA MODIBO				
20/12	Virmt multiple	19/12	31.360.092		+1.673.690.159
	VRT SAL DEC 2019				
20/12	VRT SAL DEC 2019	20/12	11.115		+1.673.679.044
24/12	Chq OML n 1555244	23/12	265.310		+1.673.413.734
27/12	CHQ N 1555250 du 27/12/2019	27/12	7.323.500		+1.666.090.234
	JOSEPH GOITA				
27/12	CHQ N 1555249 du 27/12/2019	27/12	9.216.000		+1.656.874.234
	JOSEPH GOITA				
27/12	CHQ N 1555251 du 27/12/2019	27/12	952.500		+1.655.921.734

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

**Titulaire :** COMPTE SPECIAL PADEL-M  
 COMPTE COURANT PERSONNE MORALE  
**Code Banque :** ML173 **Code Guichet :** 01501  
**Compte n°:** 052287900201 **Clé RIB :** 83  
**IBAN:** ML13ML1730150105228790020183  
**Domiciliation:** Agence principale  
**Code BIC :** ORBKMLBA

Date Op.	Libellé Opération	Date Val.	Débit	Crédit	Solde
31/12	JOSEPH GOITA CHQ N 1555255 du 31/12/2019	31/12	5.250.000		+1.650.671.734
31/12	DIARRA ALI CHQ N 1555257 du 31/12/2019	31/12	3.600.000		+1.647.071.734
31/12	GOITA JOSEPH CHQ N 1555253 du 31/12/2019	31/12	1.690.940		+1.645.380.794
31/12	KOUYATE MOUSSA CHQ N 1555254 du 31/12/2019	31/12	141.600		+1.645.239.194
31/12	KOUYATE MOUSSA CHQ N 1555252 du 31/12/2019	31/12	141.600		+1.645.097.594
	KOUYATE MOUSSA				
	<b>TOTAL GENERAL DES MOUVEMENTS</b>		<b>348.372.494</b>	<b>684.902.443</b>	
	<b>Solde au 31/12/2019</b>			<b>1.645.097.594</b>	